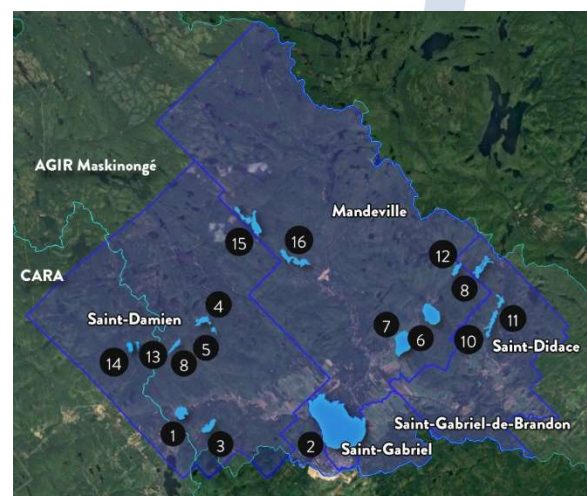


Démarrage d'un projet de concertation autour de la gestion des lacs par municipalité

Ville de Saint-Gabriel, 8 mai 2023 – Depuis plusieurs années, l'organisme de bassin versant AGIR Maskinongé (Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé) côtoie les riverains, les associations de lacs, les municipalités et différents autres acteurs sur son territoire d'intervention. Nous savons que les lacs habités subissent diverses pressions liées à l'occupation de leurs rives et de leur bassin versant : charge sédimentaire, polluants apportés par les eaux de ruissellement (notamment, par les routes et les chemins), rives dégradées, risque d'introduction d'espèces exotiques envahissantes par les embarcations, etc. Souvent, il est difficile d'avoir une vue d'ensemble des besoins de chaque lac et de mettre en œuvre les solutions adéquates. **Ainsi, le projet « Au cœur des lacs » est destiné à augmenter l'autonomie des riverains dans la prise en charge de la protection de leur milieu en collaboration avec leur municipalité : le but étant de structurer les actions pour la préservation socio-écologique de chaque lac.**

Dès 2023, un processus d'acquisition de connaissances des 16 lacs participants démarrera afin de poser les bases de notre réflexion sur les problématiques rencontrées (bande riveraine, sensibilisation, herbier aquatique, réglementation, profil physico-chimique). En tout, ce sont 14 regroupements de citoyens appartenant à 5 municipalités qui ont répondu à l'appel du projet. Pour chaque municipalité, les participants au projet personnaliseront un plan de gestion par lac autour d'une table de travail ralliant différents citoyens. Un sondage public sera diffusé au courant de la saison estivale afin de recueillir les idées du plus grand nombre de citoyens possibles.

D'une valeur de 111 600 \$ sur 2 ans, le financement accordé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) permettra l'aboutissement de ce projet structurant avec l'appui et le temps généreux des associations de lacs et des municipalités participantes. « Ce projet est rendu possible grâce à une contribution du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau, lié au Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable ».



Nos partenaires :

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

Association des propriétaires du Lac Deligny
Comité des citoyens du Lac Hénault
Association des propriétaires du bassin versant du lac Long - Mandeville
Comité des citoyens du lac Mandeville
Association des propriétaires du lac Sainte-Rose
Les cantonniers inc.
Association du lac Corbeau

Environnement Lac Matambin
Association des propriétaires du lac Migué
Association des propriétaires des lacs Quesnel et Lafrenière inc.
Regroupement des riverains du Lac Croche
Association des propriétaires du lac Rouge
Association lac Thomas
Saint-Gabriel: UNE collectivité



À propos d'AGIR Maskinongé

AGIR Maskinongé est un organisme à but non lucratif désigné par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour planifier la gestion de l'eau du bassin versant de la rivière Maskinongé. En concertation avec les acteurs de l'eau, le principal mandat de l'organisme consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, à le promouvoir et à suivre sa mise en œuvre. Fondé en 2004, l'organisme compte près de 20 ans d'expérience dans les domaines de la gestion intégrée des ressources en eau, de la planification stratégique, de la consultation publique et de la concertation, de la géomatique appliquée à l'environnement ainsi que la rédaction et de la mise en œuvre d'aide à la décision. Pour plus d'information, consultez le site web d'AGIR Maskinongé au www.agirmaskinonge.com

Contact :

Maude Baril – *Coordonnatrice de projets*
450 752-4868, poste 225 | maude.baril@agirmaskinonge.com